

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 590.697

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements aux porte-plume réservoirs.

Société dite : THOMAS DE LA RUE AND COMPANY LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 24 décembre 1924, à 14^h 20^m, à Paris.

Délivré le 23 mars 1925. — Publié le 20 juin 1925.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 8 janvier 1924. — Déclaration du déposant.)

La présente invention se rapporte aux porte-plume dits à réservoirs. Elle a pour objet de décrire des moyens perfectionnés permettant de contrôler, de régler avec précision, et éventuellement d'interdire, l'écoulement de l'encre du réservoir vers la plume.

Dans un porte-plume réservoir établi conformément à l'invention, la tige d'alimentation et la plume sont engagées dans et portées seulement par cinq éléments, savoir : un élément de fond, une garniture, une bague de mise en place de la garniture, un élément de tête et une nourrice.

La valve qui sert à contrôler l'écoulement de l'encre est ménagée sur l'extrémité libre, élargie, de la pièce nourrice et cette valve est plus large que l'ouverture de l'élément de fond qui reçoit la dite nourrice.

L'élément de fond contient la garniture et sa bague de serrage. La nourrice traverse cet élément et se visse dans un élément de tête, lequel, à son tour, se visse dans l'élément de fond. La nourrice présente une extrémité libre plus large que l'ouverture de l'élément de fond et elle comporte un orifice latéral pour le passage de l'encre. La valve et son siège sont conséquemment logés dans le réservoir, à l'extrémité de celui-ci qui est voisine de la plume, et de telle manière que, quand la valve

est ouverte, elle communique librement avec le réservoir. En d'autres termes, à ce moment, la valve ne communique pas avec le réservoir par des passages capillaires; quand la valve est au contraire fermée, seuls les passages nécessaires pour conduire l'encre vers la plume contiennent de l'encre; du moins, entre plume et valve, il n'y a que ces seuls passages d'alimentation qui renferment de l'encre. Au fonctionnement, l'écoulement de l'encre peut être réglé avec précision en tournant deux éléments relativement l'un à l'autre; quand ces éléments sont tournés de façon à amener contre l'élément de fond, la valve d'extrémité de la nourrice, l'encre ne peut plus passer vers l'élément porteur de la plume.

Sur le dessin annexé, qui illustre l'invention :

La figure 1 est une section montrant la valve en position de fermeture;

La figure 2 correspond à la position d'ouverture de la même;

La figure 3 est un plan de détail montrant la tige d'alimentation;

La figure 4 est une section selon la ligne IV-IV de la figure 3.

Les figures 5, 6, 7 sont des sections montrant en détail divers éléments des montages.

1 désigne un réservoir pour l'encre, pré-

sentant une partie filetée qui reçoit un élément de fond 2. L'extrémité interne de celui-ci est munie d'un siège de valve 3; son extrémité externe est filetée et reçoit un élément de tête 4, fileté également, dans lequel se visse une nourrice 5. Cette nourrice présente une tête de valve 6 et une ouverture 7.

8 désigne une garniture formant joint étanche entre l'élément 2 et la nourrice 5. Cette garniture peut être comprimée par le moyen d'un anneau 9. La nourrice 5 reçoit dans son intérieur une tige d'alimentation 10, creusée de rainures longitudinales 11 (comme on le voit sur les figures 3 et 4) qui fournissent l'encre au bec de la plume (non représentée). Quand la tige 10 et la plume sont en position, l'extrémité extérieure de la nourrice 5 est épanouie, de sorte que son filetage se serre contre l'extrémité extérieure de l'élément 4; celui-ci peut être à volonté tourné par rapport à l'élément de fond 2. Avec 4 sont entraînés en rotation la nourrice 5, la barre d'alimentation 10 et la plume.

Sur la figure 1, l'arrivée de l'encre du réservoir 1 est complètement fermée par la tête de valve 6 de la nourrice 5; entre la valve 6 et la plume, il n'y a d'encre que dans les petites rainures 11.

Avec un semblable système (quand la valve est fermée) les risques de tache sont presque totalement, sinon entièrement éliminés. Quand l'élément de tête 4 est tourné par rapport à

l'élément de fond 2, l'accès de l'encre du réservoir 1 vers la plume est graduellement accru jusqu'au degré désirable. 35

RÉSUMÉ.

Perfectionnements aux porte-plume réservoirs, permettant de contrôler l'écoulement de l'encre à l'aide d'une valve, et caractérisés par l'existence d'une tête de valve, qui peut prendre un mouvement d'avance et de recul par rapport à son siège; la valve et son siège sont logés dans le réservoir, à l'extrémité de celui-ci qui est adjacente à la plume, et de façon telle que, quand la valve est ouverte, la plume communique librement avec le réservoir, tandis que, quand la valve est fermée, seuls, entre plume et valve, les passages d'alimentation contiennent de l'encre. 40 45

Mode de réalisation dans lequel, pour provoquer une ouverture progressive du passage offert à l'encre, il faut tourner plusieurs fois la tête de valve. 50

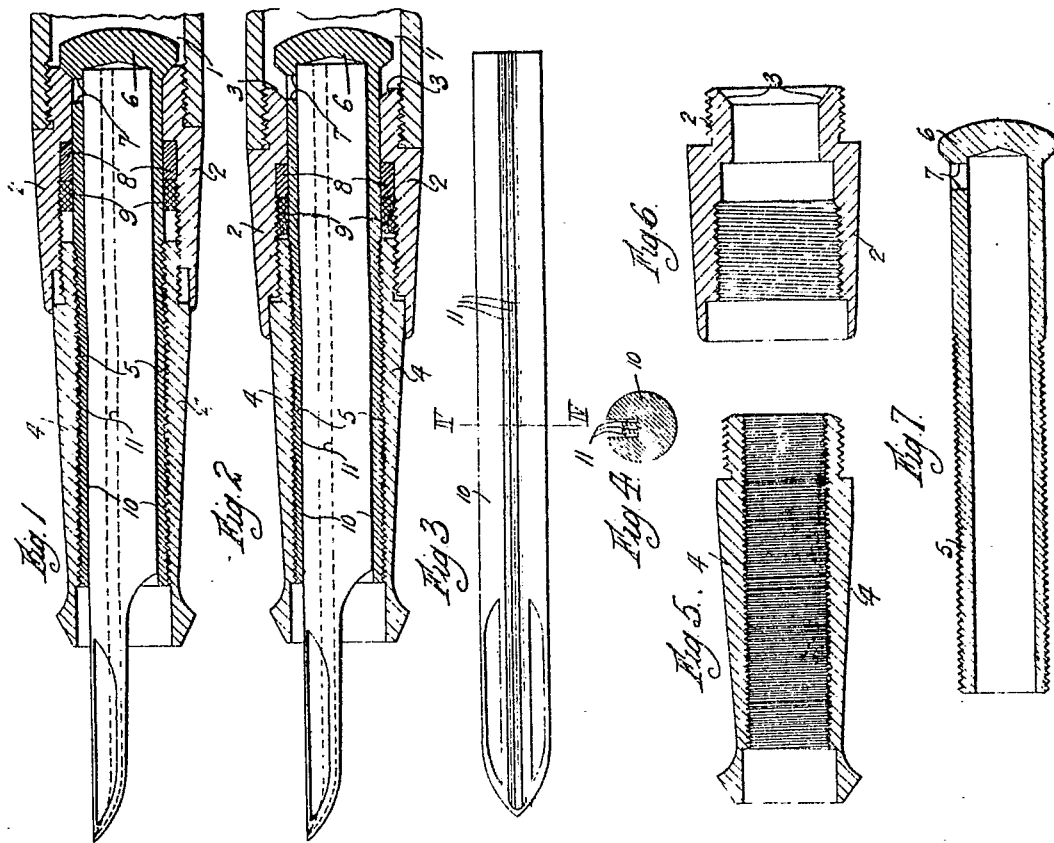
Mode d'exécution dans lequel l'élément porteur de la plume et de sa tige d'alimentation comporte un élément de fond, une garniture avec sa bague, un élément de tête et une nourrice. 55

Société dite :

THOMAS DE LA RUE AND COMPANY LIMITED.

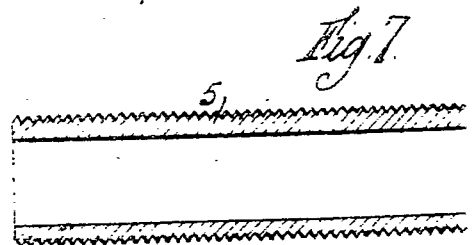
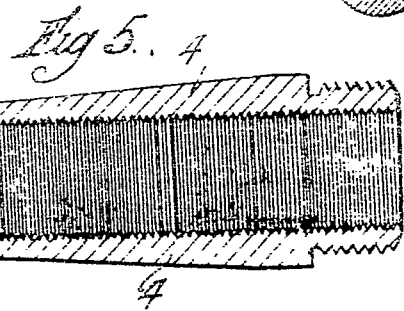
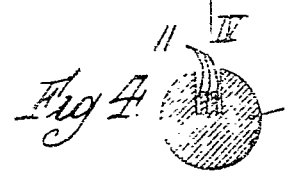
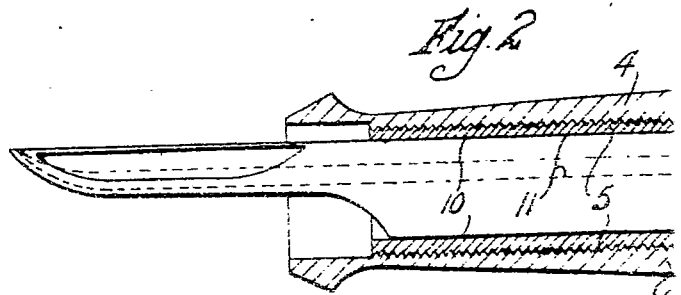
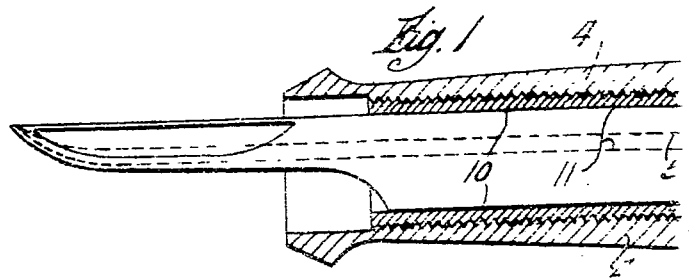
Par procuration :

A. MONTEILHET.



N° 590.697

Société dite :
Thomas de la Rue and Comp



dite :
and Company Limited

Pl. unique

